Article 31 du Règlement

core vivants, pourquoi ne tiendrait-on pas compte de leur contribution?

Dernièrement, Sydney Oxenham, un de mes électeurs qui était chef adjoint des pompiers, a pris sa retraite après 40 ans de service. Il a eu sa médaille, mais il a préféré la renvoyer parce qu'il ne peut pas la porter fièrement aux côtés de collègues plus âgés qui n'ont pas reçu cet honneur.

Nous n'avons pas l'habitude de donner des médailles rétroactivement mais, pour une fois, oublions les règles et accordons l'honneur qu'ils méritent aux quelques vieux pompiers âgés qui sont encore vivants.

LE BUDGET

LES AVANTAGES QUE L'Î.-P.-É. TIRE DES PROGRAMMES DE LA DÉFENSE NATIONALE

M. George Proud (Hillsborough): Monsieur le Président, les Canadiens en général et ceux de l'Île-du-Prince-Édouard en particulier méritent plus de respect de la part du ministre de la Défense nationale. Dans sa réponse à une question que lui a posée vendredi dernier ma collègue, la députée de Malpèque (M<sup>me</sup> Callbeck), il a laissé entendre que les hommes et les femmes qui servent dans les Forces canadiennes ne doivent pas se voir intallés dans des régions à seule fin d'en soutenir le développement économique. L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas cessé d'être une province canadienne depuis son entrée dans la Confédération en 1873.

Le Livre blanc sur la défense qu'a déposé le ministère de la Défense nationale signale la grande contribution que les dépenses consacrées à la Défense apportent à tous les secteurs de la société canadienne. Il fait aussi ressortir que les programmes de la Défense contribuent considérablement à aplanir les disparités économiques régionales et que les crédits de la Défense renforcent les économies locales et régionales.

Les disparités régionales abondent à l'Île-du-Prince-Édouard. Les dollars de la Défense doivent y rester afin d'aider à renforcer notre économie vacillante.

[Français]

LE CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE

HOMMAGE À PHYLLIS LAMBERT

M. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne): Monsieur le Président, hier, à Montréal, plusieurs personnes, dont les premiers ministres du Canada et du Québec, ont rendu un hommage à M<sup>me</sup> Phyllis Lambert, architecte, à l'occa-

sion de l'inauguration du Centre canadien d'architecture, musée voué à l'architecture et à son histoire.

Ce Centre, qui a coûté 45 millions de dollars, et pour lequel les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont contribué chacun 4 millions de dollars, est unique au monde, monsieur le Président. Et, fait remarquable, M<sup>me</sup> Lambert, dont les luttes pour conserver intact le patrimoine architectural de Montréal sont bien connues, a contribué personnellement pour 27 millions de dollars au financement de cette importante réalisation.

Tel que l'a mentionné le premier ministre du Canada, nous nous devons de reconnaître en cette Chambre, l'acharnement, la générosité et le patriotisme dont a fait preuve M<sup>me</sup> Lambert.

Monsieur le Président, ce Centre n'est pas seulement un lieu historique, c'est également et avant tout un instrument de notre avenir.

Bravo à M<sup>me</sup> Phyllis Lambert, une grande Canadienne dont nous sommes tous très fiers!

[Traduction]

## L'AIDE EXTÉRIEURE

LE PROGRAMME CANADA-TANZANIE CONCERNANT LE BLÉ

Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, en réponse aux critiques formulées contre les compressions budgétaires massives touchant l'aide extérieure, la ministre des Relations extérieures a dit qu'il nous faudra insister davantage sur la qualité des projets et accepter la réduction des fonds destinés à d'importants travaux de développement international.

Le programme Canada-Tanzanie concernant le blé fait encore plus de tort à la crédibilité du gouvernement en matière d'aide extérieure. Ce programme fait l'objet de vives critiques depuis trois ans. Pourtant, le gouvernement continue à y affecter des millions de dollars. Ce programme viole au moins trois des principes de base de l'ACDI. Il est catastrophique sur le plan écologique, car il appuie la monoculture, qui conduit à une dégradation des terres. Il favorise l'éviction forcée des pasteurs Barabaig, les plus pauvres parmi les pauvres, avec toutes les atteintes brutales aux droits de la personne que cela comporte. Et au lieu d'encourager l'autonomie, il crée la dépendance.

Comment faire confiance aux déclarations du gouvernement sur le volume d'aide internationale, ou à ses assurances mielleuses au sujet de la qualité!